



Conditions générales de vente

Les réservations ne seront valables qu'après réception de la confirmation du camping, vous serez dûment informé par l'envoi d'un courrier électronique.

La réservation doit être payée en totalité avant l'arrivée.

Il n'y a pas de droit au remboursement, sauf si vous avez une assurance annulation contractée au camping et dûment justifiée.

- L'acompte demandé pour la réservation est de : 30% de la totalité du séjour.

Le client pourra demander l'annulation de la réservation à tout moment et pour n'importe quel motif. Toutefois, cela supposera une pénalité, qui sera retenue du montant avancé pour la confirmation de la réservation que nous détaillons ci-après :

- 25 % du montant avancé, lorsque l'annulation est réalisée 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- 50 % du montant avancé, lorsque l'annulation est sollicitée entre 16 et 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- 100 % du montant avancé, lorsque l'annulation est sollicitée dans les 15 derniers jours avant la date d'arrivée prévue.

